

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 17

Date de la convocation : 24 mars 2021

Secrétaire de séance : N. MICHEL

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le DEUX AVRIL à DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, par dérogation dans la salle polyvalente, sous la présidence de Gérard BOUDIER, maire.

**20-2021 APPROBATION ET INSTAURATION DU REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET MISE EN PLACE DU CONTRAT D'ABONNEMENT**

Jean-Loup MOREAU, adjoint au Maire, présente à l'assemblée le règlement du service EAU POTABLE, ainsi que le contrat d'abonnement qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Après en avoir pris connaissance,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le règlement du service EAU POTABLE et le modèle de contrat d'abonnement annexés à la présente

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre les membres présents à cette séance*

Le Maire

Gérard BOUDIER



Le Maire certifie que la présente délibération  
a été conformément à l'article L 2131-1 du CGCT,  
affichée à la porte de la mairie en date du 15/04/2021